

Commission Départementale de l'Arbitrage
Equipe Technique
Réunion restreinte
Lundi 12 novembre 2018

Sous la présidence de M. Aymeric ANSEL

Ont participé : Mrs. Yann AUGÉ – Nicolas BUTEL – Valentin CARDON – Pierre DESFACHELLES – Cédric LOZINGOT.

Point sur le séminaire de rentrée :

Un retour est fait sur l'état des absences lors du séminaire de rentrée et des notes obtenues au questionnaire.

Concernant les arbitres absents aux séminaires et/ou rattrapage, une formation complémentaire OBLIGATOIRE est organisée le **samedi 1^{er} décembre 2018 (14h00 – 17h00)**.

En cas d'absence à cette formation, les désignations seront suspendues jusqu'au 30 juin 2019.

Suite aux notes « catastrophiques », la circulaire de rentrée est modifiée.

En conséquence,

- Pour prétendre à une accession en fin de saison, l'arbitre devra avoir eu au moins la note de 12/40 au questionnaire du séminaire de rentrée.
- L'arbitre ayant eu une note inférieure à 5/40 devra suivre les cours de formation initiale en arbitrage dispensés durant les vacances de Noël ou durant les vacances de Pâques. 11 arbitres sont concernés. Les intéressés seront contactés individuellement par mail et par Francis FRAMMERY, Président de la CDPA, et les clubs seront informés via la boîte mail sécurisée. En cas d'absence à l'une des deux sessions, l'arbitre ne sera plus désigné.
- L'arbitre ayant eu une note supérieure à 5/40 mais inférieure ou égale à 7,50/40 devra suivre une réunion de travail prévue le **samedi 26 janvier 2019 (14h30 – 17h00)**. 27 arbitres sont concernés. Les intéressés seront contactés individuellement par mail et les clubs seront informés via la boîte mail sécurisée. En cas d'absence à cette réunion, l'arbitre ne sera plus désigné.

Sélection au Cap Ligue :

Les séances de formation auront lieu le 16/12, le 20/01, le 03/02, le 03/03, le 07/04 et le 28/04 (de 8h15 à 11h30). Deux séances de révisions auront lieu les 05 et 19 mai selon les mêmes horaires.

Les arbitres sélectionnés, qui seront contactés après validation de la Commission, sont :

Nom	Prénom	Division
BERNARD	Jérémie	AD 1
BROWNFOOT	Léandre	JAD 1
DHIEUX	Nicolas	D 2
DIEUX	Charles Henri	JAD 1
GUILBART	Thomas	D 3
HENNEQUIN	Anthony	D 2
ORDYNSKI	Igor	D 2
SAILLY	Florent	D 1
SANIER	Alexandre	D 2
SOLTYSIAK	Florian	D 1
SUZANNE	Johan	D 5
VERBRUGHE	Kévin	AD 1
VIEQUE	Thibaut	AD 1

Sélection au Pôle Espoir :

Les séances de formation auront lieu le 15/12, le 12/01, le 09/02, le 09/03 et le 06/04 (de 14h30 à 17h30).

Les arbitres sélectionnés, qui seront contactés après validation de la Commission, sont :

Nom	Prénom	Division
BARNE	Florian	JAD 3
BRASSEUR	Florian	Cdt 10/2018
CHEMIN	Jonathan	JAD 1
DARCY	Valentin	AD 1
DAUCHY	Charly	JAD 2
DECROOCQ	Constantin	JAD 2
DENEQUE	Mathéo	JAD 2
DEFACHELLES	Charles	JAD 3
FRAMMERY	Jean Baptiste	D 3
GUCHE	Thibaut	JAD 3
GUISELIN	Thomas	JAD 3
HECQUEFEUILLE	Gauthier	JAD 3
HENIN	Rudy	Cdt 10/2018
HERBEZ	Derry	D 4
HURTREL	Corenthin	JAD 2
LEVEL	Tom	JAD 3
MIGNIEN	Benjamin	D 2
OGEZ	Nicolas	JAD 2
OPIGEZ	Alexis	JAD 3
SAUVAGE	Romain	JAD 3

Post Formation FIA :

Un suivi des candidats sera effectué sur les deux dernières saisons. Valentin CARDON et Cédric LOZINGOT s'assureront de ce suivi et les réuniront à trois reprises durant la saison 2018/2019. Sylvain BROCHE et Nicolas BUTEL interviendront également sur ces séances de travail.

Perfectionnement :

Devant les difficultés rencontrées par les arbitres lors du questionnaire du séminaire de rentrée, le thème choisi est la méthodologie d'un questionnaire. Yann AUGÉ se charge de préparer la partie technique.

Le reste du rassemblement sera organisé comme les années précédentes avec une allocution de Aymeric ANSEL, une intervention de Francis FRAMMERY pour la CDPA et un bilan administratif mené par Patrick BAILLEUL et Gauthier SAUVAGE.

Tour de table :

Aymeric ANSEL évoque la possibilité de classer certaines divisions d'arbitres par rang dès la saison 2019/2020.

Yann AUGÉ aborde la procédure à suivre lorsqu'un club émet une réserve technique sur une rencontre.

Pierre DESFACHELLES revient sur certains cas d'observations.

Cédric LOZINGOT demande à pouvoir bénéficier d'un accès à la base de données vidéo de la Ligue.

Fin de séance à 21h40

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 152 des règlements généraux du District).

Cédric LOZINGOT

Secrétaire Technique

Aymeric ANSEL

Président CDA